

“ Je m'engage en outre à observer et à défendre, sans épargner ma vie, ni une goutte de mon sang, tous les droits et toutes les prérogatives attachées déjà à la haute autoocratie, force et puissance de S. M. I.; et devant y être attachées encore dans l'avenir, et cela dans l'étendue la plus illimitée de leurs forces et de leur importance.

“ Je m'engage de plus à appuyer avec zèle, autant qu'il me sera possible, et sous tous les rapports, tout ce qui peut être lié aux intérêts du fidèle service de S. M. I. et à l'avantage de l'Etat. Dès que j'apprendrai par conséquent quelque chose qui puisse attirer un dommage, une perte ou une diminution dans les droits et le bien de S. M. I., non-seulement j'en donnerai connaissance au plus tôt, mais je tâcherai de plus d'en détourner et d'en empêcher la réalisation par tous les moyens; en m'engageant aussi à garder le secret qui me sera confié, et à remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs qui me seront imposés soit par des prescriptions, des réglemens et des usages établis, soit par le serment présent et universel, soit par les sermens particuliers que de tems en tems mes supérieurs peuvent m'imposer au nom de S. M. I.

“ Je m'engage enfin à ne point agir contrairement à mon devoir et à mes sermens, par des vues d'intérêt privé, de celui de ma famille, de mes amis ou d'un sentiment de haine, et d'agir et de me comporter comme il convient et comme il est dû à un fidèle sujet de S. M. I., afin de pouvoir en rendre toujours compte à Dieu et devant son terrible jugement.

“ Que Dieu et l'innocent martyr de son Fils me soient en aide. Ainsi soit-il.”

—L'Eglise catholique recueillera pieusement le souvenir d'un nouveau confesseur de la foi. Le peintre Nilson, banni à perpétuité de la Suède sa patrie, pour y avoir embrassé la foi catholique, vient de mourir à l'hôpital de Copenhague, n'ayant pour dernière ressource que la charité publique, et laissant sa femme et ses enfans dans la plus profonde misère. C'est aux douleurs de sa position, et aux effets des vexations sans nombre que lui avait fait subir le consistoire de Stockholm, qu'est due la maladie qui l'a conduit au tombeau. Il n'en est mort que d'autant plus profondément attaché à la foi qu'il avait achetée à un si haut prix. Son décès a produit sur les protestans danois une si salutaire impression, que le clergé luthérien, député aux Etats de Næskild, a pris l'initiative pour une proposition de loi qui, pareille à celle qu'out formulée les Etats de Norvège, abrogerait toute pénalité quelconque contre ceux qui abandonneraient la religion de l'Etat pour embrasser un autre culte.

—Une pétition revêtue de la signature des membres de l'épiscopat irlandais a été présentée par O'Connell, avant sa maladie, à la chambre des communes. Les vénérables prélats demandent entre autres choses que des commissaires catholiques soient nommés *ex officio*, et proposent de déclarer membres du comité les quatre archevêques d'Irlande: et, en cas de refus de l'un d'eux, le plus ancien évêque suffragant, dans chacune des quatre provinces ecclésiastiques, remplacerait *ex officio* son métropolitain.

Tout porte à supposer que le ministère se montrera favorable à cette pétition de l'épiscopat catholique.

—Du 1er juillet au 7 octobre dernier, sept églises catholiques ont été consacrées ou bénites en Hollande. C'est à cette dernière date que Mgr. de Curium, vicaire-apostolique, a consacré l'église de St. Antoine de Padoue, appartenant aux Franciscains, et qui était l'ancienne chapelle de la légation de France à La Haye.

—La proposition d'exclure de tout emploi ecclésiastique, militaire ou civil, tout élève des Jésuites, a été prise en considération par le grand-conseil de Berne, et ne manquera pas, selon toute apparence, de passer en loi. Le radicalisme a enlevé aux catholiques toutes leurs bonnes écoles à l'intérieur, et pour compléter la mesure, il leur interdit les maisons que leurs enfans pourraient fréquenter à l'étranger, et tout cela par suite des théories de la liberté individuelle et de l'indépendance populaire.

A Genève, on a publié un pamphlet exprimant trente vœux ou injonctions du peuple. Parmi ces vœux, l'on distingue celui de voir

fermer le pensionnat catholique d'Onex, et de voir chasser du canton les Frères des Ecoles Chrétiennes. Les catholiques de Genève feraient bien de se tenir sur leurs gardes. Les dispositions favorables que paraît leur montrer le nouveau gouvernement, ne doivent pas suffire pour les rassurer.

—Voici le dernier appel qu'O'Connell a fait entendre au parlement avant sa maladie:

“ Cinq mille adultes et dix mille enfans sont déjà morts de faim, s'est-il écrié, et si vous ne vous chargez pas de subvenir aux besoins d'un peuple affamé; le quart de la population périra avant six mois.”

Des dons partiels, de légers secours, des aumônes individuelles ne sauraient suffire à de si vastes exigences; il faut, suivant la parole même d'O'Connell, un grand acte de charité nationale. Une sorte de peste se joint à la famine. La fièvre typhoïde frappe par centaines les hommes des classes laborieuses, et sur dix malades elle en enlève neuf.

D'après un rapport de la commission d'enquête sur l'état des pauvres, le nombre des indigens est chaque année en Irlande, sur cette terre classique de la misère, de 2,500,000; cette année, selon un autre rapport de la même commission, il atteint le chiffre de 4,000,000. C'est le devoir des propriétaires de distribuer des secours; plusieurs ont rempli cette obligation sacrée, et O'Connell a demandé que le gouvernement fût investi d'un pouvoir discrétionnaire pour contraindre ceux qui s'y sont soustraits jusqu'à ce jour. Mais, quoiqu'on fasse, l'Irlande ne peut pas cet hiver se nourrir elle-même; c'est à la législation d'user de son pouvoir avec la munificence et la générosité que réclament des circonstances déplorables.

—Daniel O'Connell, le plus jeune fils du *Libérateur* et qui porte le même nom que lui, a prêté, le 1er février, serment comme membre du parlement pour le bourg de Dundalk.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ITALIE.

—On écrit de Rome que le pape a chargé le père Arsenio, méchitariste, de recevoir l'ambassadeur turc Chekib-Effendi à son arrivée en Italie. On pense à Rome que les négociations entamées avec la Porte Ottomane produiront d'heureux résultats pour l'Eglise catholique en Orient, et l'on compte sur l'appui le plus sincère de la part de toutes les puissances chrétiennes pour réaliser un plan qui touche d'une manière si directe au bien de la chrétienté.

FRANCE.

—Ce qui suit est extrait d'une lettre écrite de Marseille en date du 8 janvier 1847:

“ Une mission couronnée du plus heureux succès était donnée dans la ville de St. Maximin, diocèse de Fréjus, par les *Oblats de Marie Immaculée*, qui depuis plus de trente ans évangélisent les diocèses du Midi, où leur association, aujourd'hui répandue jusqu'en Amérique et Angleterre, a pris naissance par les soins de Mgr. l'évêque actuel de Marseille, son fondateur. Ce prélat, invité par Mgr. l'évêque de Fréjus, s'était fait un devoir d'aller, dimanche 3 janvier, se joindre à son vénérable collègue pour célébrer avec lui le jour de la communion générale des hommes, et rendre ensemble un culte solennel au chef de Ste. Marie-Madeleine que possède l'église de St. Maximin, qui fut bâtie en son honneur par les comtes de Provence, dans le moyen-âge.

“ La présence des deux évêques donna à la fête un éclat inaccoutumé. Ce fut Mgr. l'évêque de Fréjus qui, en sa qualité de premier pasteur du lieu, célébra la messe de communion; il y distribua lui seul la sainte Eucharistie à plus de huit cents hommes—les femmes avaient communiqué le dimanche d'auparavant—et il donna la confirmation à trois ou quatre cents hommes, dont un bon nombre avancés en âge, et à peu près à autant de femmes.

“ Mgr. l'évêque de Marseille était venu à cette cérémonie pour témoigner par sa présence de la part qu'il prenait dans son cœur à l'œuvre de Dieu, il fut témoin de tout, mais il s'abstint encore de la parole et se contenta d'officier aux vêpres, voulant laisser à Mgr. de Fréjus et aux Missionnaires le soin de donner une suite entière aux inspirations de leur zèle. A l'issue des vêpres, le P. Mille, supérieur de la mission, monta en chaire, et d'une voix qui remplissait l'im-mense et magnifique basilique en se répandant sur un auditoire de trois mille personnes, total à peu près de la population de St. Maximin, il fit ressortir tout ce qu'il y avait de saisissant dans la circonstance. Après que Mgr. de Marseille eut béni solennellement la croix destinée à être plantée le dimanche suivant comme le monument toujours subsistant de toutes les grâces reçues, Mgr. de Fréjus monta en chaire; il rappela que c'était sous les auspices de Ste. Marie-Madeleine que tant de bien s'était accompli. Il fit sentir en termes tels